

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 24 (1916)

Heft: 1

Rubrik: Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

comme les demandes étaient au-dessus des moyens de la Société et hors de toute prévision, elle dut s'adresser à maintes reprises à la Croix-Rouge qui lui prêta son efficace et généreux concours.

Environ 4700 paquets de Noël furent expédiés dans toutes les directions de la Suisse à l'adresse des soldats nécessaires, isolés ou sans famille, par l'intermédiaire de la poste de campagne, tous le même jour.

Ces « Paquets de Noël » ont fait autant d'heureux qu'il y en avait en nombre.

Personnel du dépôt. Le dépôt central de Zurich n'emploie, sous ma direction, que trois personnes, savoir :

Un employé emballer : Hans Asper.

Un chef de magasin : M^{me} H. Asper.

Une remplaçante : M^{lle} L. Altorfer.

Dépenses. Les dépenses mensuelles prévues à 500 fr. par mois ne sont pas élevées mais très irrégulières et dépendent de plusieurs facteurs comme : du plus ou moins grand nombre de colis reçus et expédiés, du chauffage central et de divers travaux d'aiguille faits et payés au dehors. Les dépenses du 1^{er} octobre 1914 au 30 septembre 1915 ont été de 5369 fr. 95, soit une moyenne de 447 fr. 50 par mois.

Zurich, le 11 novembre 1915.

Dépôt central de Zurich :

Frédéric Nippel.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Alliance des gardes-malades, section de Neuchâtel (Rapport sur l'exercice 1914-1915).

Pour toutes les sociétés, de quelle nature qu'elles soient, l'époque actuelle est une rude épreuve à passer. Nos membres en souffrent aussi et subissent les conséquences inévitables de la dureté des temps ; mais en comparaison avec ce que nous voyons se passer en dehors de notre pays, nous n'avons certes pas à nous plaindre, puisque nous avons été épargnés jusqu'ici des horreurs de la guerre. Les contre-coups que nous en ressentons sont pénibles à supporter sans doute, mais nous devons être reconnaissants de n'avoir ni morts, ni blessés, ni contrées ravagées par la guerre.

Je sais bien que beaucoup d'entre vous — toutes et tous peut-être — auraient voulu prodiguer leurs soins, se mettre à la disposition des innombrables soldats qui remplissent les hôpitaux de l'Europe presque entière ; je sais qu'on aurait trouvé en vous le dévouement nécessaire ; je sais qu'il vous a été pénible de rester inactifs et de regarder de très loin cette lutte mondiale qui met en deuil toutes les nations autour de nous.

Je n'ignore pas davantage que le travail suivi a manqué à beaucoup de nos gardes depuis les débuts de la mobilisation, que les salaires ne sont plus toujours ceux d'avant la guerre ; j'en connais parmi vous qui passent par des moments difficiles, alors que d'autres sont privilégiées.

Ne vous plaignez-pas ! Tant d'autres ont à souffrir plus que vous ! ... Ne vous jalousez pas les unes les autres ; des temps meilleurs reviennent !

Malgré tout, notre section a vu augmenter le nombre de ses membres : de 74 il y a un an, nous en comptons 84 aujourd'hui. C'est vous dire que votre Comité a eu à faire dix admissions. Il n'a par contre enregistré qu'une seule démission. En outre, après avoir subi les examens nécessaires, trois de nos membres ont passé de catégorie B en catégorie A.

Votre Comité a dû se réunir quatre fois durant l'exercice écoulé ; et plusieurs objets ont pu être liquidés par écrit entre ses membres.

Je ne sais combien de lettres ont été reçues et expédiées par notre dévouée secrétaire Sœur Maria Quinche, ... elles sont innombrables et je

voudrais présenter ici nos remerciements spéciaux à celle qui est le pivot de notre Section neuchâteloise de gardes-malades, et dont vous connaissez le travail infatigable et désintéressé.

En décembre 1914, nous vous adressions une circulaire, des statuts et des formulaires, concernant l'assurance-maladie, rendue obligatoire à nos membres. Cette sage mesure a été bien comprise par nos gardes dont sept seulement ne sont pas encore assurées, et encore ces sept sont-elles pour la plupart à l'étranger, de sorte qu'il leur est difficile de faire les démarches nécessaires; les 77 autres sont toutes assurées; la plus grande partie à la caisse « Helvétia ».

Plus tard nous avons dû nous occuper de la question du costume des différents membres de notre association; une sous-commission a été nommée à cet effet. Composée de Sœur Maria Quinche, Sœur Mina Elsner et de M^{lle} Montandon, cette sous-commission a envoyé 75 circulaires écrites à la main pour éviter des frais! Nous aurons à vous donner lecture tout à l'heure de l'« ordonnance concernant le port du costume » qui sera mis à votre disposition sous peu, imprimé par les soins du Comité central.

Nous avons fait venir un modèle de costume pour que nos gardes puissent se conformer strictement aux prescriptions de l'Alliance. Ce costume-type est en dépôt chez notre Secrétaire, Promenade-noir 5, à Neuchâtel.

Enfin, nous avons dû faire faire un meuble devenu nécessaire pour ranger toutes les papiers de notre section; c'est un buffet qui nous a coûté 40 fr. et qui est fort utile à notre Secrétaire.

Je suis heureux de pouvoir ajouter que notre Fonds spécial — destiné à ceux de nos membres qui auraient besoin de secours — n'a pas été entamé jusqu'ici. Placé à la Caisse d'épargne de Neuchâtel, ce petit fonds était de 268 fr. en 1914. Notre caisse a pu l'augmenter de 100 fr. versés en novembre 1915, de sorte qu'il est aujourd'hui de 368 fr. 03.

Telle a été, résumée en quelques lignes, l'activité de notre section pendant l'exercice 1914-1915; je ne voudrais pas terminer ce rapport sans avoir adressé mes remerciements et les vôtres aux membres du Comité et aux suppléants qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine pour le bien de notre Section et de ses membres.

D^r M^l.

Collecte de dons en argent et en nature

Liste de l'office central à Berne

B. Dons en nature

Dix-septième liste

Buchhandlung Schröter, Basel, einige Tausend Bogen Militärschreibpapier.
Zweigverein Distr. Courtelary, 2 Emailschüsseln, 4 Badethermometer, 2 Fieberthermometer.
Kolonie Rolle, 3 baumwollene Binden, Charpie.
Frau Vielebert, Bern, 16 Kissen f. Invalidenzüge.
Durch Rotes Kreuz Lausanne, Lindenblüten, einige gestrickte baumwollene Lappen.
Suvretta Haus A.-G., St. Moritz, 14 Büchsen Jus de viande.
Frau L. v. Fitze, Winterthur, 25 kl. Kopfkissen.
Samariterverein Selzach, 4 Hemden, 28 P. Socken.
Ungenannt, 2 ältere Jacken, 1 P. Socken, 2 P. Pulswärmer, 1 Paar Halbhandschuhe.
Aus Hotel Washington Lugano, 2 Ohrenschützer, 1 wollenes Plastron.
Frau von Martini, Gstaad, 3 P. wollene Socken.

Miss O'Neill, Lugano, 4 Sturmmützen, 2 Paar Halbhandschuhe, 3 P. Socken, 1 P. Strümpfe.
Rotes Kreuz Lausanne, 30 Waschlappen, gestrickt, 1 Wolldecke.
Ungenannt, 2 Leibwärmer.
Herr A. von Graffenried, Alpenstrasse, Bern, 800 Stück Bouts für Schweizeroldaten.
Frau Minister Roth, Niederteufen, 6 Barchenthemden.
Durch Rotes Kreuz Lausanne, 24 gestr. Waschlappen, 8 Leintücher.
Mädchen der Donnerstagschule v. Frl. Turrettini, Genève, 12 Paar Pulswärmer.
Frau Dr. Ziegler, Basel, 200 Liebesgabensäckchen für Invalidenzüge.
Frl. Frank und Frl. Schnitzler, Neuchâtel, je ein Kissen für Verwundetenzüge.